

# DANS MON MILIEU



## La collaboration entre parents et personnel éducatrice (RSG / Éducatrice)

- Je favorise une bonne collaboration avec les parents, cela contribue au développement harmonieux de l'enfant.
- Cela favorise la création du lien affectif avec les adultes qui prennent soin de l'enfant.
- Mon rôle avec les parents est d'informer et communiquer. Être un partenaire est fondamental.
- J'établi un lien de confiance, c'est le point de départ pour une bonne relation.
- Je suis d'accord pour identifier la communication comme une composante essentielle de la qualité de mon service de garde.
- Je suis professionnelle et j'applique un code d'éthique : Je parle au parent dans un endroit à l'abri des autres parents.
- Je transforme les difficultés de l'enfant en besoins : « J'ai remarqué qu'il aurait besoin d'être stimulé un peu plus dans... » Et j'énumère des solutions possibles.
- Je reconnais et respecte les connaissances du parent.
- Obstacles à la communication : Donner des conseils, diagnostiquer, se positionner en expert.

**LIENS UTILES : Ministère de la Famille et des Aînés**

\* Cette affiche est l'initiative du comité Formation/Outillage de Saint-Léonard  
\* Contenu inspiré des formations offertes au personnel éducatrice dans le cadre du comité Formation/Outillage

